

INNOVATIONS & TERRITOIRES

Développement local

Une aire de vol libre s'ouvre aux parasportifs

Saint-Jean-en-Royans (Drôme) 2 880 hab.

Afin d'élargir la pratique du parapente à tous, l'espace de décollage de Gaudissart a été rendu accessible au public handicapé.

Si elle marque à peine une brèche sur les flancs ouest du Vercors, l'aire de vol libre de Gaudissart est le lieu d'une petite révolution grâce à un projet piloté depuis 2020 par la ville de Saint-Jean-en-Royans, dans la Drôme, à la demande des parapentistes et deltistes y pratiquant toute l'année.

«Ce site présente une aérologie intéressante, des courants bien orientés, explique le président du club de parapente les Tichodromes, Paul Molaron. Mais son décollage trop étroit et incliné limitait la praticabilité à des sportifs confirmés

et compliquait l'accès à la section handi. Nous souhaitons au contraire ouvrir la pratique à tous.»

À partir de ce besoin, la ville a construit un projet structurant pour le territoire, avec un comité de pilotage élargi, du parc naturel régional du Vercors (PNRV) aux offices nationaux des forêts (ONF) ou départementaux de tourisme, des clubs et Fédération française de vol libre au comité handisport de la Drôme, du département à la région, sans oublier la communauté de communes (CC) du Royans-Vercors (18 communes, 9730 hab.).

L'idée? «Passer d'un spot à un aménagement sportif sécurisé, accessible aux parasportifs et valorisé au plan touristique», résume Anne Damoy,

directrice générale des services de la ville. Intégrée au programme Petites villes de demain (PVD) – géré depuis 2023 par la CC pour Saint-Jean-en-Royans et La Chapelle-en-Vercors (800 hab.) – la rénovation de cette aire doit renforcer l'attractivité touristique du Royans-Vercors, grâce au développement d'activités sport-nature pour un public plus large, personnes à mobilité réduite, débutants et initiés.

ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

Fil rouge, le respect de l'environnement a été travaillé par la collectivité en partenariat avec le PNRV et l'ONF, et renforcé par l'obtention d'une aide exigeante du fonds européen de développement régional qui, selon la responsable, «a tiré le projet vers le haut». En 2024, puis en 2025, le chantier a permis d'élargir, de défricher et d'adoucir la piste de parapente,

Coût global

418 360 €, dont 170 150 € de l'Union européenne, 60 000 € du département, 51 258 € de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 25 000 € des instances sportives de parapente et vol libre. Avec l'aide de l'ingénierie de la ville et de la CC du Royans-Vercors au titre du programme Petites villes de demain (PVD).

Contact

Marc Esposito, chargé de mission «PVD», m.esposito@cc-royans-vercors.org

de refaire le tremplin de delta-plane, de créer une voie d'accès pour la pratique handi, d'aménager le chemin de terre et onze places de parking, dont une pour personne à mobilité réduite, et d'installer des mobiliers et sanitaires publics. «Des toilettes sèches, précise Marc Esposito, chargé de mission "PVD", qui a assuré l'ingénierie du projet. Sans apport de matériaux extérieurs, le chantier a réutilisé les pierres, la terre et le bois du site dans les aménagements. Les débris de bois laissés par le forestier ont été intégrés dans les haies sèches qui accompagnent les chemins. Et nous avons utilisé un mélange grainier local pour la prairie qui est restée en dormance l'hiver 2024-25, pour favoriser une repousse plus résiliente.»

Après l'inauguration, fin juin, et la venue de nouveaux pratiquants l'été dernier, l'aire, dont la gestion a été confiée au club des Tichodromes, reste ouverte l'hiver. Elle offrira son plein potentiel à la belle saison. En attendant la création d'une école de parapente dans les deux ans. ● Florence Roux

TÉMOIGNAGE



FRÉDÉRIC GENIN, premier adjoint au maire de Saint-Jean-en-Royans et président de la CC du Royans-Vercors

« Notre projet d'école favorisera un tourisme des quatre saisons »

«À l'origine du projet, en 2020, la sécurisation et l'adaptation de l'aire d'envol étaient nos priorités. Son inscription dans le volet économique du programme Petites villes de demain de la commune a permis de profiter d'un temps d'ingénierie de la communauté de communes [CC], tout en l'inscrivant dans une logique d'attractivité touristique, avec un sport de pleine nature de plus en plus populaire. Le parapente représente aujourd'hui 90 à 95 % des vols sur ce site, initialement créé pour le delta dans les années 90. Dès cet été, la fréquentation a frôlé à la hausse au camping, dans des gîtes... Le projet d'école, avec gîte et centre d'hôtes, devrait favoriser un tourisme des quatre saisons, accessible à tous: c'est sûrement l'un des plus beaux décollages handi de toute la région!»